

Les salariés du site du distributeur de quincaillerie pour les professionnels [LEGALLAIS](http://www.legallais.com) / T : 02.31.53.36.00 de Saint-André-sur-Orne débrayent depuis lundi 12 février en raison d'un désaccord avec la direction sur le niveau d'augmentation des salaires. Les NAO doivent, en principe, s'achever demain vendredi 16 mais les syndicats CGT et CFDT refusent de signer l'accord, l'augmentation générale des salaires proposée par la direction étant de 3,2% alors que les deux syndicats réclament 4,5%. www.legallais.com